

Formation continue informatique

Interfaces et ergonomie

Objectifs

- Connaître les outils de réflexion et de formalisation des idées et modèles
- Savoir prototyper un site
- Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour construire des pages Web efficaces qui attirent l'attention du lecteur
- Connaître les principes de bases pour l'écriture de page Web et les appliquer et valider au moyen d'exercices pratiques

Contenu

- Principes de base de l'ergonomie des sites Web
- Règles et standards
- Techniques d'écriture de pages Web
 - Clarté, visibilité et lisibilité du contenu
 - Comportements, besoins et attentes des internautes (études récentes de "eye-tracking")
 - Concision et segmentation du texte
 - Micro et macro contenu
 - Classification des pages, navigation et mots de déclenchement
 - Gestion de l'espace à l'écran
 - Avantages et contraintes de l'utilisation des liens hypertextes
 - Adaptation d'un document papier à présentation Web
 - Intégration d'éléments afin d'améliorer l'impact visuel
 - Modification d'un document pour l'optimisation quant aux moteurs de recherche
 - Création d'un blog et publications, création de bons tweets
 - Les enjeux des appareils mobiles
 - Éléments de style
 - Critiques de sites web et blogs sélectionnés.
 - Exercices pratiques.

Formation continue informatique

- Accessibilité
- Formalisation de l'analyse de tâche à l'aide de logiciels.
- Evaluation de la satisfaction d'une interface à des critères ergonomiques.
- Représentation d'une architecture d'informations afin d'optimiser le rangement des contenus.
- Maquettage, scénarios, le Zoning, le Wireframe, le Mockup.
- Prototypage
- Simulation d'une plate-forme utilisateur

Durée

32 périodes

Titre obtenu

Une attestation vous sera remise en fin de formation

Lieu

Les cours sont donnés dans nos salles de classe de Bellevue ou de TechnoPôle, à Sierre.

Bulletin d'inscription

Nom du cours : Interfaces et ergonomie

Prix en vigueur du cours : CHF 1'200.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et domicile :

Date de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Adresse de facturation (uniquement à remplir si différente)

Adresse / Entreprise :

NPA et ville :

Date :

Signature :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales

A remplir et envoyer à l'adresse suivante :

HES-SO Valais Téléphone : 058 606 90 43

Formation continue informatique E-mail : info@formationcontinue.ch

Techno-Pôle 3 Internet : www.formationcontinue.ch

3960 Sierre

OÙ AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CE COURS ?

- Nouvelliste
- Site Hevs
- Autre site internet, lequel ? :
- Connaissances, amis

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

1. PRIX DES COURS

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

2. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

3. ANNULATION PAR LES PARTICIPANTS

3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

4. RÈGLEMENT FINANCIER

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.